

# Rapport annuel 2016/2017

**Fonds de placement de droit suisse avec plusieurs compartiments (umbrella-fund)**

**Rapport annuel révisé au 31 décembre 2017**

Anlagelösung Bank Cler – Einkommen (CHF)<sup>1</sup>

Anlagelösung Bank Cler – Ausgewogen (CHF)<sup>2</sup>

Anlagelösung Bank Cler – Wachstum (CHF)<sup>3</sup>

<sup>1</sup> anciennement: Bank Coop Anlagelösung – Einkommen (CHF)

<sup>2</sup> anciennement: Bank Coop Anlagelösung – Ausgewogen (CHF)

<sup>3</sup> anciennement: Bank Coop Anlagelösung – Wachstum (CHF)



# Rapport annuel révisé au 31 décembre 2017

<b>Table des matières</b>	<b>Page</b>	<b>ISIN</b>
Organisation	2	
Communications aux investisseurs	3	
Rapport abrégé de l'organe de révision selon la loi sur les placements collectifs sur les comptes annuels	5	
Anlagelösung Bank Cler – Einkommen (CHF) <sup>1</sup>	6	B / CH0329763921
Anlagelösung Bank Cler – Ausgewogen (CHF) <sup>2</sup>	12	B / CH0329763939
Anlagelösung Bank Cler – Wachstum (CHF) <sup>3</sup>	18	B / CH0329763947
Appendice indications complémentaires	24	

<sup>1</sup> anciennement: Bank Coop Anlagelösung – Einkommen (CHF)

<sup>2</sup> anciennement: Bank Coop Anlagelösung – Ausgewogen (CHF)

<sup>3</sup> anciennement: Bank Coop Anlagelösung – Wachstum (CHF)

## Restrictions de vente

Les parts du présent compartiments ne peuvent être ni proposées, ni vendues, ni livrées aux Etats-Unis.

Aucune action de participation de ce fonds de placement ne sera proposée à l'intérieur même des Etats-Unis ou à des investisseurs qui sont des US Persons. Est qualifié(e) d'US Person:

- (i) est une personne des Etats-Unis au sens de l'article 7701(a)(30) du «Internal Revenue Code» des Etats-Unis de 1986, tel que modifié, et des réglementations du Trésor des Etats-Unis promulguées sur cette base;
- (ii) est une personne des Etats-Unis au sens de la réglementation S de l'«US Securities Act» de 1933 (17 CFR § 230.902(k));
- (iii) n'est pas une personne non américaine au sens de la règle 4.7 de la «Commodity Futures Trading Commission» des Etats-Unis (17 CFR § 4.7(a)(1) (iv));
- (iv) réside aux Etats-Unis au sens de la règle 202(a) (30)-1 de l'«Investment Advisers Act» des Etats-Unis de 1940, tel que modifié; ou
- (v) tout trust, entité ou autre structure créé(e) dans le but de permettre à des investisseurs américains d'investir dans cet fonds.

## Adresse Internet

[www.cler.ch](http://www.cler.ch)

# Organisation

## Direction du fonds

UBS Fund Management (Switzerland) SA  
Aeschenplatz 6, 4002 Bâle

*Thomas Reisser*  
Responsable Compliance

*Beat Schmidlin*  
Responsable Legal Services

## Conseil d'administration

*André Müller-Wegner*, Président  
(depuis le 21 novembre 2016)  
Managing Director, UBS SA, Bâle et Zurich

*Karin Oertli Küng*, Présidente (jusqu'au 21 novembre 2016)  
Group Managing Director, UBS SA, Bâle et Zurich

*Reto Ketterer*, Vice-Président  
Managing Director, UBS SA, Bâle et Zurich

*André Valente*, Délégué  
Managing Director, UBS Fund Management  
(Switzerland) SA, Bâle

*Michael Kehl* (jusqu'au 14 août 2017)  
Managing Director, UBS SA, Bâle et Zurich

*Thomas Rose*  
Managing Director, UBS SA, Bâle et Zurich

*Martin Tschopp* (jusqu'au 25 janvier 2017)  
Managing Director, UBS SA, Bâle et Zurich

*Christian Eibel* (jusqu'au 14 août 2017)  
Executive Director, UBS SA, Bâle et Zurich

*Franz Gysin* (depuis le 14 août 2017)  
Membre indépendant

*Andreas Schlatter* (depuis le 14 août 2017)  
Membre indépendant

## Directoire

*André Valente*  
Directeur

*Eugène Del Cioppo*  
Directeur adjoint et Responsable Business  
Development & Client Management

*Daniel Brüllmann*  
Responsable Real Estate Funds

*Christel Müller*  
Responsable ManCo Oversight & Risk Management

## Banque dépositaire

UBS Switzerland SA, Zurich

## Société d'audit

Ernst & Young SA, Bâle

## Délégation des décisions de placement

Banque Cantonale de Bâle (BKB)

## Délégation de l'administration

L'administration du fonds de placement, en particulier la tenue de la comptabilité, le calcul des valeurs nettes d'inventaire, les décomptes fiscaux, l'exploitation des systèmes informatiques ainsi que l'établissement des comptes rendus d'activité sont délégués à Northern Trust Switzerland AG, Bâle. Leur exécution est régie en détail par un contrat conclu entre les parties. Toutes les autres activités de la direction du fonds ainsi que le contrôle des autres tâches déléguées sont exécutés en Suisse.

## Services de paiement

UBS Switzerland SA, Zurich  
et ses agences en Suisse

## Distributeurs

La distribution du fonds à compartiments ou des compartiments est déléguée à la Banque Cler SA.

# Communications aux investisseurs

## **Anlagelösung Bank Cler – Einkommen (CHF)**

(anciennement: Bank Coop Anlagelösung  
– Einkommen (CHF))

## **Anlagelösung Bank Cler – Ausgewogen (CHF)**

(anciennement: Bank Coop Anlagelösung  
– Ausgewogen (CHF))

## **Anlagelösung Bank Cler – Wachstum (CHF)**

(anciennement: Bank Coop Anlagelösung  
– Wachstum (CHF))

## **Motifs et résumé des changements**

### **1. Politique de placement (§ 8, ch. 1)**

Le ch. 1 let. a) a été complété de sorte que la direction du fonds peut investir dans les valeurs mobilières, c'est-à-dire des papiers-valeurs émis en grand nombre et des droits non incorporés ayant la même fonction (droits-valeurs) qui sont négociés en Bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public et qui incorporent un droit de participation ou de créance ou le droit d'acquérir de tels titres et droits-valeurs par souscription ou échange, tels notamment les warrants. Les placements dans des valeurs mobilières nouvellement émises sont autorisés uniquement si l'admission de celles-ci à une Bourse ou à un autre marché réglementé ouvert au public est prévue dans les conditions d'émission. Si cette admission n'a pas été effectuée dans l'année suivant leur acquisition, les titres doivent être vendus dans un délai d'un mois ou être pris en compte dans les restrictions prévues au ch. 1 let. m).

De plus, des investissements dans des dérivés ont été rendus possibles si leurs sous-jacents sont soit des valeurs mobilières au sens du ch. 1 let a) soit des primes de risque alternatifs, et si les sous-jacents – à l'exception des primes de risque alternatives – constituent des placements autorisés aux termes du contrat de fonds de placement.

Le ch. 1 let. c) a été adapté de sorte que la direction du fonds peut investir dans des produits structurés si leurs sous-jacents sont des valeurs mobilières au sens du ch. 1 let. a), des produits structurés au sens du ch. 1 let. c), des parts de placements collectifs de capitaux au sens des let. d) à h) ou des primes de risque alternatives, et si (ii) si les sous-jacents – à l'exception des primes de risque alternatives – constituent des placements autorisés aux termes du contrat du fonds de placement.

Relativement aux opérations OTC, la disposition selon laquelle les dérivés peuvent être utilisés conformément au § 12 a été supprimée.

Le ch. 1 let. k) a été complété et stipule désormais que tous les compartiments peuvent également investir dans les métaux précieux, indirectement par le biais de parts dans des dérivés ou des produits structurés.

De plus, il est également possible d'investir dans les matières premières, indirectement via des parts dans d'autres placements collectifs de capitaux, des dérivés ou des produits structurés.

### **2. Politique de placement (§ 8, ch. 2)**

Les compartiments «–Einkommen (CHF)», «– Ausgewogen (CHF)» et «– Wachstum (CHF)» peuvent, après déduction des liquidités, investir au maximum 20% de la fortune des compartiments dans des placements alternatifs sous forme de dérivés et de produits structurés sur des placements alternatifs (y c. primes de risque alternatives).

La direction du fonds a été autorisée à investir, après déduction des liquidités, au maximum 10% de la fortune des compartiments dans des matières premières en vertu du ch. 1 let. l.

En ce qui concerne la restriction de placement sur des produits alternatifs, il a été précisé qu'elle portait sur les placements mentionnés au ch. 1 let. c) et ainsi sur les produits structurés si (i) leurs sous-jacents étaient des valeurs mobilières au sens de la let. a), des dérivés au sens de la let. b), des produits structurés au sens de la let. c), des parts dans des placements collectifs de capitaux au sens des let. d) à h), des instruments du marché monétaire au sens de la let. i), des métaux précieux, des matières premières, des indices financiers de tout type, des taux d'intérêt, des taux de change, des crédits, des devises ou des primes de risque alternatives, et si (ii) les sous-jacents – à l'exception des primes de risque alternatives – constituaient des placements autorisés aux termes du contrat de fonds de placement.

Les compartiments peuvent, après déduction des liquidités, investir au maximum 30% de la fortune du compartiment dans des métaux précieux conformément au ch. 1 let. k), des matières premières conformément au ch. 1 let. l), des placements alternatifs conformément au ch. 2 let. ac) et des fonds immobilier conformément au ch. 1 let. h).

### **3. Répartition du risque (§ 15)**

La direction du fonds peut acquérir au maximum 30% (25% auparavant) des parts d'autres placements collectifs de capitaux pour les compartiments.

#### **4. Rémunérations et frais accessoires imputés à la fortune des compartiments (§19)**

La disposition du ch. 6 – qui stipule que si la direction du fonds pour les compartiments un fonds cible pour lequel aucune commission n'est prélevée sur sa fortune, mais pour lequel les commissions doivent être versées séparément par la direction du fonds sur la base d'un accord en vue d'un investissement dans le fonds cible concerné, les commissions ainsi perçues peuvent être imputées à la fortune du fonds de placement – a été adaptée pour couvrir l'ensemble des compartiments.

Les modifications du contrat de fonds de placement ont été publiées le 16 octobre 2017 sur la page d'accueil de Swiss Fund Data AG et approuvées le 7 décembre 2017 par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA. Les modifications sont entrées en vigueur le 8 décembre 2017.

#### **Motifs et résumé des changements**

##### **Cession des prestations d'administration de fonds**

Au 1<sup>er</sup> octobre 2017, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA a examiné la délégation des prestations d'administration de fonds d'UBS Fund Management (Switzerland) AG à Northern Trust Switzerland AG, dont le siège se trouve à Bâle, et l'a approuvée le 15 septembre 2017 conformément à l'art. 16 LPCC.

Le transfert de l'administration des fonds est intervenu dans le cadre de la réorientation de la division UBS Asset Management. UBS Fund Administration CH AG, la société nouvellement créée, a été rebaptisée Northern Trust Switzerland AG le 1<sup>er</sup> octobre 2017. Elle est devenue, le même jour, une société du groupe Northern Trust Corporation.

Northern Trust Corporation est une société financière fondée en 1889, dont le siège se trouve à Chicago. L'entreprise, active à l'échelle internationale, dispose d'une longue expérience dans l'administration de patrimoine. Pour les investisseurs, la délégation susmentionnée à Northern Trust Switzerland AG n'entraîne aucun frais.

Northern Trust Switzerland AG a repris l'administration de l'Anlagelösung Bank Cler le 1<sup>er</sup> octobre 2017.

# Rapport abrégé de l'organe de révision selon la loi sur les placements collectifs sur les comptes annuels

En notre qualité de société d'audit selon la loi sur les placements collectifs, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints du fonds de placements

## Anlagelösung Bank Cler<sup>1</sup>

avec les compartiments

- **Einkommen (CHF)**
- **Ausgewogen (CHF)**
- **Wachstum (CHF)**

comprenant le compte de fortune et le compte de résultats, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les autres indications selon l'art. 89 al. 1 let. b-h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC) pour la période du 10 octobre 2016 jusqu'au 31 décembre 2017.

### *Responsabilité du Conseil d'administration de la société de direction de fonds*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions de la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placements et au annexe, incombe au Conseil d'administration de la société de direction de fonds. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration de la société de direction de fonds est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### *Responsabilité de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placements et au annexe.

## Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance conformément à la loi sur la surveillance de la révision et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Bâle, 25 avril 2018

Ernst & Young SA

Sandor Frei  
Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)

Michael Gurdan  
Expert-réviseur agréé

Ce rapport en français est traduit de la version originale allemande. En cas de différence la version originale fait foi.

<sup>1</sup> anciennement: Bank Coop Anlagelösung

# Anlagelösung Bank Cler – Einkommen (CHF) [anciennement: Bank Coop Anlagelösung – Einkommen (CHF)]

Type autres fonds en investissements traditionnels

## Données principales

	ISIN	31.12.2017
Fortune nette du fonds en CHF		131 534 268.59
<b>Classe B</b>	<b>CH0329763921</b>	<b>1</b>
Valeur nette d'inventaire par part en CHF		105.20
Prix d'émission et de rachat par part en CHF <sup>2</sup>		105.04
Nombre de parts en circulation		1 250 300,4870

<sup>1</sup> Emission initiale au 10.10.2016

<sup>2</sup> voir indications complémentaires

## Performance

	Monnaie	2016/2017
Classe B <sup>1/2</sup>	CHF	5.3%

<sup>1</sup> Le compartiment ne dispose pas de benchmark (conformément au contrat), aucune comparaison de la performance du compartiment avec un benchmark n'est donc effectuée.

<sup>2</sup> La performance a été calculée pour la période allant de 31.12.2016 jusqu'au 31.12.2017.

La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future.  
Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de souscriptions et rachats des parts.

## Rapport du gestionnaire du portefeuille-titres

L'exercice 2017 a été marqué par de bonnes surprises dans de nombreux domaines. Au vu en particulier des problèmes structurels existants en Europe et des perspectives de renforcement du protectionnisme dans la politique de négoce aux Etats-Unis, les attentes étaient modérées. Pourtant, on a assisté à une augmentation sensible des cours des actions. Pendant l'année civile écoulée, les taux se sont une nouvelle fois un peu plus écartés de leurs niveaux planchers de 2016.

Au cours de la période sous revue, le compartiment a maintenu une surpondération dans le secteur des Actions Suisse et Actions Monde, une sous-pondération dans les Obligations CHF et une pondération neutre dans les Obligations Monde. La surpondération s'agissant des actions a eu une influence positive sur la performance du compartiment par rapport à l'indice de référence.

## Structure du portefeuille-titres

### Les 10 positions principales en % de la fortune totale du fonds

Ishares ETF (CH) – Ishares CHF Corporate Bond	7,96
CSIF Switzerland Bond Index	7,48
Swisscanto CH Index Bond Fund Total Market	7,02
Credit Suisse Institutional Fund – Switzerland Bond Index	6,51
UBS (CH) Investment Fund – Bonds CHF Ausland Medium Term Passive	6,05
UBS (CH) Investment Fund – Bonds CHF Inland Medium Term Passive	5,97
Axa Im Swiss Fund – Bonds	5,14
Swisscanto CH Index Equity Fund Switzerland	5,08
Pictet – Global Bonds	4,96
UBS ETF (CH) – SPI	4,04
Autres	35,09
<b>Total</b>	<b>95,30</b>

Les pourcentages ci-dessus peuvent contenir des différences d'arrondi.

## Compte de fortune

	31.12.2017	CHF
<b>Valeurs véniales</b>		
Avoirs en banque		
– à vue	5 819 101.20	
Valeurs mobilières		
– Unités d'autres instruments de placement collectif	125 561 296.73	
Autres actifs	371 425.79	
<b>Fortune totale du fonds</b>	<b>131 751 823.72</b>	
Prêts	-173 185.31	
Autres engagements	-44 369.82	
<b>Fortune nette du fonds</b>	<b>131 534 268.59</b>	

## Compte de résultats

	10.10.2016-31.12.2017	CHF
<b>Revenus</b>		
Produits des avoirs en banque	3 008.36	
Intérêts négatifs	-3 609.28	
Produits des valeurs mobilières		
– issus d'unités d'autres instruments de placement collectif	1 869 355.61	
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus	88 976.46	
<b>Total des revenus</b>	<b>1 957 731.15</b>	
<b>Charges</b>		
Intérêts passifs	-1 074.01	
Rémunération réglementaire de la commission à la direction du fonds Classe B	-927 750.69	
Adaptation fiscale en raison des revenus des fonds cibles <sup>1</sup>	1 427 463.98	
Autres charges	-15 029.32	
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus	-17 648.22	
<b>Total des charges</b>	<b>465 961.74</b>	
<b>Résultat net</b>	<b>2 423 692.89</b>	
Gains et pertes en capitaux réalisés <sup>2</sup>	-149 922.42	
Adaptation fiscale en raison des revenus des fonds cibles <sup>1</sup>	-1 427 463.98	
<b>Résultat réalisé</b>	<b>846 306.49</b>	
Gains et pertes en capitaux non réalisés	4 605 232.11	
<b>Résultat total</b>	<b>5 451 538.60</b>	

## Utilisation du résultat

	10.10.2016-31.12.2017	CHF
Produit net de l'exercice	2 423 692.89	
<b>Résultat disponible pour être réparti</b>	<b>2 423 692.89</b>	
Moins impôt anticipé fédéral	-848 292.51	
Résultat retenu en vue d'être réinvesti	-1 575 400.38	
<b>Report à compte nouveau</b>	<b>0.00</b>	

<sup>1</sup> selon circulaire 24 chiffre 2.9, AFC

<sup>2</sup> Les gains et pertes en capitaux réalisés peuvent contenir des charges et des revenus provenant de Swinging Single Pricing

## Variation de la fortune nette du fonds

10.10.2016-31.12.2017

CHF

Fortune nette du fonds au début de l'exercice	0.00
Solde des mouvements des parts	126 082 729.99
Résultat total	5 451 538.60
<b>Fortune nette du fonds à la fin de la période sous revue</b>	<b>131 534 268.59</b>

## Evolution des parts en circulation

10.10.2016-31.12.2017

Nombre

Classe B	Nombre
Situation au début de l'exercice	0,0000
Parts émises	1 313 806,8740
Parts rachetées	-63 506,3870
<b>Situation à la fin de la période sous revue</b>	<b>1 250 300,4870</b>

Différence entre les parts émises et rachetées 1 250 300,4870

## Montant prévu pour être réinvesti (thésaurisation)

### Classe B

Thésaurisation au 12.3.2018

Thésaurisation brute	CHF	1.9384
Moins impôt anticipé fédéral	CHF	-0.6784
<b>Thésaurisation nette par part</b>	<b>CHF</b>	<b>1.2600</b>

## Inventaire de la fortune du fonds

Titres	10.10.2016 Quantité/ Nominal	Achats <sup>1</sup>	Ventes <sup>2</sup>	31.12.2017 Quantité/ Nominal	Valeur vénale <sup>3</sup> en CHF	en % <sup>3</sup>	dont en prêt
							Quantité/Nominal
<b>Valeurs mobilières négociées en bourse</b>							
<b>Certificats d'investissement, de type ouvert</b>							
<b>Marchés émergents</b>							
PICTET SICAV - EMERGING LOCAL CURRENCY DEBT*	USD	7 400	7 400	1 318 009	1,00		
<b>Total Marchés émergents</b>				<b>1 318 009</b>	<b>1,00</b>		
<b>Europe</b>							
ISHARES STOXX EUROPE 600 BANKS (DE)*	EUR	63 000	63 000	1 339 148	1,02		
SPDR ETF SICAV - SPDR MSCI EUROPE ETF-EUR*	EUR	11 200	5 700	1 261 518	0,96		
<b>Total Europe</b>				<b>2 600 666</b>	<b>1,97</b>		
<b>Global</b>							
GAM MULTIBOND SICAV - LOCAL EMERGING BOND-C*	USD	4 100	4 100	1 352 100	1,03		
ISHARES GLOBAL GOVERNMENT BOND UCITS ETF-USD*	CHF	50 625	625	5 302 000	4,02		
ISHARES III PLC MSCI WORLD-UCITS ETF-ACC*	USD	75 700	2 200	3 902 887	2,96		
PICTET - GLOBAL BONDS-USD-I-CAP*	USD	34 200	34 200	6 537 268	4,96		
PICTET-ROBOTICS-I-USD-CAP*	USD	17 200	17 200	2 724 063	2,07		
<b>Total Global</b>				<b>19 818 318</b>	<b>15,04</b>		
<b>Suisse</b>							
CREDIT SUISSE REAL ESTATE FUND LIVINGPLUS*	CHF	4 650	4 650				
ISHARES ETF (CH) - ISHARES CHF CORPORATE BOND (CH)-A*	CHF	106 200	1 800	104 400	10 492 200	7,96	
PICTET - SWISS MID-SMALL CAP*	CHF	397	397				
UBS (CH) PROP FUND - SWISS MIXED 'SIMA'*	CHF	6 600	6 600				
UBS ETF (CH) - SPI (CHF) A-DIS*	CHF	85 000	85 000	5 323 219	4,04		
<b>Total Suisse</b>				<b>15 815 419</b>	<b>12,00</b>		
<b>Etats-Unis</b>							
ISHARES TREASURY BOND 3-7YR UCITS ETF (ACC) CAPITALISATION*	USD	20 400	20 400				
VANGUARD FUNDS PLC - VANGUARD S&P 500 ETF USD*	USD	26 050	26 050				
<b>Total Etats-Unis</b>						<b>0,00</b>	
<b>Total Certificats d'investissement, de type ouvert</b>					<b>39 552 411</b>	<b>30,02</b>	
<b>Total Valeurs mobilières négociées en bourse</b>					<b>39 552 411</b>	<b>30,02</b>	
<b>Valeurs mobilières non négociées en bourse ou sur un autre marché réglementé</b>							
<b>Certificats d'investissement, de type ouvert</b>							
<b>Marchés émergents</b>							
UBS (CH) INST FUND-EQUITIES EMERG MKTS GLOBAL PASSIVE II IA2**	USD	1 455	1 455	1 645 357	1,25		
<b>Total Marchés émergents</b>				<b>1 645 357</b>	<b>1,25</b>		
<b>Global</b>							
AXA ROSENBERG GLOBAL SMALL CAP ALPHA FUND-A-CAP**	USD	26 000	26 000	1 278 505	0,97		
NORDEA 1 SICAV - GLOBAL STABLE EQUITY FUND -UNHEDGED-USD-CAP**	USD	93 300	43 800	1 308 208	0,99		
SSGA GLOBAL TREASURY INDEX BOND-I-ACC**	USD	484 800	12 800	472 000	5 184 714	3,94	
SWISSCANTO CH INDEX BOND FUND CHF I-GT-CHF**	CHF	24 500	24 500	2 627 870	1,99		
SWISSCANTO CH MSCI WORLD EX SWITZERLAND INDEX FND-GT USD-CAP**	USD	34 005	505	33 500	5 138 768	3,90	
UBS (CH) INV FUND - BONDS CHF AUSLAND MED TERM PASSIVE I-A1**	CHF	8 125	8 125	7 966 075	6,05		
<b>Total Global</b>				<b>23 504 140</b>	<b>17,84</b>		
<b>Suisse</b>							
AXA IM SWISS FD-BONDS CHF-I AC-CAP**	CHF	58 400	58 400	6 774 400	5,14		
AXA IM SWISS FUND-BONDS CHF-ANTEILE KLASSE -A AC**	CHF	26 800	26 800				
CREDIT SUISSE INSTITUTNL FND-SWITZRLND BOND INDEX AAA-BBB-FA**	CHF	8 970	1 070	7 900	8 570 947	6,51	
CSIF SW TTL MKT INDX BLUE-QA-CHF-DISTRIBUTIVE**	CHF	4 615	4 615	5 313 665	4,03		
CSIF SWITZERLAND BOND INDEX AAA-BBB 1-5 Y-FA-CHF-DIST**	CHF	10 320	10 320	9 852 298	7,48		
CSIF SWITZERLAND TOTAL MARKET INDEX BLUE-FA-CHF-DIST**	CHF	2 935	2 935				
PICTET - SWISS MID-SMALL CAP-I**	CHF	588	103	485	3 940 741	2,99	
SWC CH INDEX BF TOTAL MARKET AAA-BBB 1-5 CHF-FA**	CHF	86 500	86 500				
SWISSCANTO CH IDX BND FD-TOTAL MKT AAA-BBB 1-5-GT-CHF-CAP**	CHF	92 850	92 850	9 242 623	7,02		
SWISSCANTO CH INDEX EQUITY FUND SWITZERLAND TOTAL II-GT-CHF**	CHF	44 400	44 400	6 688 860	5,08		
UBS (CH) INV FUND - BONDS CHF INLAND MED TERM PASSIVE I-A1**	CHF	8 250	8 250	7 871 738	5,97		
<b>Total Suisse</b>				<b>58 255 272</b>	<b>44,22</b>		
<b>Etats-Unis</b>							
AXA WORLD FUNDS SICAV - US HIGH YIELD BONDS I CAP**	USD	5 850	5 850	1 325 613	1,01		
NORDEA 1 SICAV - US CORPORATE BOND FD-BI-BASE CURRENCY-CAP**	USD	87 000	87 000	1 278 505	0,97		
<b>Total Etats-Unis</b>				<b>2 604 118</b>	<b>1,98</b>		
<b>Total Certificats d'investissement, de type ouvert</b>					<b>86 008 886</b>	<b>65,28</b>	
<b>Total Valeurs mobilières non négociées en bourse ou sur un autre marché réglementé</b>					<b>86 008 886</b>	<b>65,28</b>	
<b>Total des valeurs mobilières</b>					<b>125 561 297</b>	<b>95,30</b>	
(dont en prêt)						<b>0,00</b>	
Avoirs en banque à vue					5 819 101	4,42	
Autres actifs					371 426	0,28	
<b>Fortune totale du fonds</b>					<b>131 751 824</b>	<b>100,00</b>	
Engagements bancaires à court terme					-173 185		
Autres engagements					-44 370		
<b>Fortune nette du fonds</b>					<b>131 534 269</b>		

Catégorie d'évaluation	Valeur vénale au 31.12.2017	En % de la fortune totale du fonds <sup>3</sup>
Investissements évalués aux cours sur le marché principal	39 552 411	30,02
Investissements évalués selon les paramètres observables sur le marché	86 008 886	65,28
Investissements évalués au moyen de modèles d'évaluation appropriés en tenant compte des conditions actuelles du marché	–	–
<b>Total</b>	<b>125 561 297</b>	<b>95,30</b>

<sup>1</sup> Les «Achats» comprennent: achats / attributions à partir des droits de souscription / attributions sur la base des titres en portefeuille / changements de la dénomination / conversions / distributions en titres / échanges / répartitions des titres / «splits» / titres gratuits / transferts / transferts suite à la conversion en Euro / apports en nature

<sup>2</sup> Les «Ventes» comprennent: échanges / exercices des droits de souscription et d'options / remboursements / «reverse-splits» / sortie due à l'échéance / tirages au sort / transferts / transferts suite à la conversion en Euro / ventes / retraits en nature

<sup>3</sup> Les éventuelles différences au niveau du total s'expliquent par des arrondis

\* évalués aux cours sur le marché principal (art. 88 al. 1 LPCC)

\*\* évalués selon les paramètres observables sur le marché

## Indications complémentaires

### Instruments financiers dérivés

Procédure de mesure des risques approche Commitment II:  
Art. 35ss OPCC-FINMA

A la date de clôture du bilan, aucun contrat sur instruments financiers dérivés n'était en cours.

### Prêt de valeurs mobilières

La direction du fonds ne pratique pas d'opération de prêt de valeurs mobilières.

### Opérations de pension

La direction du fonds n'effectue pas d'opérations de mise et prise en pension.

### Rémunération à la direction des fonds

Commission de gestion forfaitaire

- Commission de gestion forfaitaire effective perçue:  
Classe B: 0,88% p.a.
- Commission de gestion forfaitaire maximum selon le contrat du fonds:  
Classe B: 1,50% p.a.  
calculée sur la moyenne de la fortune nette du fonds.

La commission de gestion du fonds cible peut s'élever au maximum à 3% en tenant compte des éventuels rabais et rétrocessions.

### Soft Commission Arrangements

La direction du fonds n'a pas conclu des traités sous forme de «soft commission arrangements».

### Total Expense Ratio (TER)

Cet indice a été calculé conformément à la «Directive de la SFAMA dans la version valable actuellement sur le calcul et la publication du Total Expense Ratio (TER) de placements collectifs de capitaux» exprime, de manière rétrospective et en pourcentage du total des actifs nets, l'ensemble des commissions et frais imputés au fur et à mesure sur le total des actifs nets (charges d'exploitation).

Récapitulatif du TER pour les 12 derniers mois:

Classe B: 1,17%

### Prix d'émission et rachat

Dès lors qu'un jour de passation d'ordres, la somme des souscriptions et des rachats du compartiment entraîne une variation à la hausse ou à la baisse de la fortune nette, la valeur nette d'évaluation du compartiment est augmentée ou diminuée en conséquence (swinging single pricing). L'ajustement s'élève au maximum à 2% de la valeur nette d'évaluation. Sont pris en compte les frais accessoires (marge prix acheteur/vendeur, courtages conformes au marché, commissions, taxes, etc.) occasionnés en moyenne par l'investissement ou par la vente de la part des placements correspondant respectivement à l'augmentation et à la diminution de la fortune nette. Cet ajustement est à l'origine d'une hausse de la valeur nette lorsque l'évolution nette entraîne une augmentation du nombre de parts du compartiment, et d'une diminution de la valeur nette d'évaluation lorsqu'elle entraîne une réduction du nombre de parts. La valeur nette d'inventaire déterminée au moyen du swinging single pricing est par conséquent une valeur modifiée.

### Principes de l'évaluation et du calcul de valeur nette d'inventaire

Cf. appendice indications complémentaires.

### Taux de change

EUR 1 = CHF 1.170180

USD 1 = CHF 0.974500

# Anlagelösung Bank Cler – Ausgewogen (CHF) [anciennement: Bank Coop Anlagelösung – Ausgewogen (CHF)]

Type autres fonds en investissements traditionnels

## Données principales

	ISIN	31.12.2017
Fortune nette du fonds en CHF		171 078 816.91
<b>Classe B</b>	<b>CH0329763939</b>	<b>1</b>
Valeur nette d'inventaire par part en CHF		111.12
Prix d'émission et de rachat par part en CHF <sup>2</sup>		110.95
Nombre de parts en circulation		1 539 640,6820

<sup>1</sup> Emission initiale au 10.10.2016

<sup>2</sup> voir indications complémentaires

## Performance

	Monnaie	2016/2017
Classe B <sup>1/2</sup>	CHF	10.2%

<sup>1</sup> Le compartiment ne dispose pas de benchmark (conformément au contrat), aucune comparaison de la performance du compartiment avec un benchmark n'est donc effectuée.

<sup>2</sup> La performance a été calculée pour la période allant de 31.12.2016 jusqu'au 31.12.2017.

La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future.  
Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de souscriptions et rachats des parts.

## Rapport du gestionnaire du portefeuille-titres

L'exercice 2017 a été marqué par de bonnes surprises dans de nombreux domaines. Au vu en particulier des problèmes structurels existants en Europe et des perspectives de renforcement du protectionnisme dans la politique de négociation aux Etats-Unis, les attentes étaient modérées. Pourtant, on a assisté à une augmentation sensible des cours des actions. Pendant l'année civile écoulée, les taux se sont une nouvelle fois un peu plus écartés de leurs niveaux planchers de 2016.

Au cours de la période sous revue, le compartiment a maintenu une surpondération dans le secteur des Actions Suisse et Actions Monde, une sous-pondération dans les Obligations CHF et une pondération neutre dans les Obligations Monde. La surpondération s'agissant des actions a eu une influence positive sur la performance du compartiment par rapport à l'indice de référence.

## Structure du portefeuille-titres

### Les 10 positions principales en % de la fortune totale du fonds

Swisscanto CH Index Equity Fund Switzerland	7,58
Swisscanto CH MSCI World Ex Switzerland Index Fund	7,21
Credit Suisse Institutional Fund – Switzerland Bond Index	6,98
CSIF Switzerland Total Market Index	6,52
UBS ETF (CH) – SPI (CHF)	6,47
Ishares III PLC MSCI World	6,42
CSIF Switzerland Bond Index	5,99
Swisscanto CH Index Bond Fund Total Market	5,97
Ishares ETF – Core SPI®	5,49
Pictet – Swiss Mid-Small Cap	5,08
Autres	30,38
<b>Total</b>	<b>94,09</b>

Les pourcentages ci-dessus peuvent contenir des différences d'arrondi.

## Compte de fortune

	31.12.2017	CHF
<b>Valeurs véniales</b>		
Avoirs en banque		
– à vue	9 704 001.46	
Valeurs mobilières		
– Unités d'autres instruments de placement collectif	161 164 122.12	
Autres actifs	407 446.46	
<b>Fortune totale du fonds</b>	<b>171 275 570.04</b>	
Prêts	-139 089.77	
Autres engagements	-57 663.36	
<b>Fortune nette du fonds</b>	<b>171 078 816.91</b>	

## Compte de résultats

	10.10.2016-31.12.2017	CHF
<b>Revenus</b>		
Produits des avoirs en banque	3 664.82	
Intérêts négatifs	-1 377.27	
Produits des valeurs mobilières		
– issus d'unités d'autres instruments de placement collectif	2 256 414.79	
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus	233 732.45	
<b>Total des revenus</b>	<b>2 492 434.79</b>	
<b>Charges</b>		
Rémunération réglementaire de la commission à la direction du fonds Classe B	-1 128 815.67	
Adaptation fiscale en raison des revenus des fonds cibles <sup>1</sup>	1 798 579.47	
Autres charges	-13 895.99	
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus	-28 341.91	
<b>Total des charges</b>	<b>627 525.90</b>	
<b>Résultat net</b>	<b>3 119 960.69</b>	
Gains et pertes en capitaux réalisés <sup>2</sup>	554 286.40	
Adaptation fiscale en raison des revenus des fonds cibles <sup>1</sup>	-1 798 579.47	
<b>Résultat réalisé</b>	<b>1 875 667.62</b>	
Gains et pertes en capitaux non réalisés	10 348 217.50	
<b>Résultat total</b>	<b>12 223 885.12</b>	

## Utilisation du résultat

	10.10.2016-31.12.2017	CHF
Produit net de l'exercice	3 119 960.69	
<b>Résultat disponible pour être réparti</b>	<b>3 119 960.69</b>	
Moins impôt anticipé fédéral	-1 091 986.24	
Résultat retenu en vue d'être réinvesti	-2 027 974.45	
<b>Report à compte nouveau</b>	<b>0.00</b>	

<sup>1</sup> selon circulaire 24 chiffre 2.9. AFC

<sup>2</sup> Les gains et pertes en capitaux réalisés peuvent contenir des charges et des revenus provenant de Swinging Single Pricing

## Variation de la fortune nette du fonds

10.10.2016-31.12.2017

CHF

Fortune nette du fonds au début de l'exercice	0.00
Solde des mouvements des parts	158 854 931.79
Résultat total	12 223 885.12
<b>Fortune nette du fonds à la fin de la période sous revue</b>	<b>171 078 816.91</b>

## Evolution des parts en circulation

10.10.2016-31.12.2017

Nombre

Classe B	Nombre
Situation au début de l'exercice	0,0000
Parts émises	1 609 195,9350
Parts rachetées	-69 555,2530
<b>Situation à la fin de la période sous revue</b>	<b>1 539 640,6820</b>
Différence entre les parts émises et rachetées	1 539 640,6820

## Montant prévu pour être réinvesti (thésaurisation)

### Classe B

Thésaurisation au 12.3.2018

Thésaurisation brute	CHF	2.0264
Moins impôt anticipé fédéral	CHF	-0.7092
<b>Thésaurisation nette par part</b>	<b>CHF</b>	<b>1.3172</b>

## Inventaire de la fortune du fonds

Titres	10.10.2016 Quantité/ Nominal	Achats <sup>1</sup>	Ventes <sup>2</sup>	31.12.2017 Quantité/ Nominal	Valeur vénale <sup>3</sup> en CHF	en % <sup>3</sup>	dont en prêt
							Quantité/Nominal
<b>Valeurs mobilières négociées en bourse</b>							
<b>Certificats d'investissement, de type ouvert</b>							
<b>Marchés émergents</b>							
PICTET SICAV - EMERGING LOCAL CURRENCY DEBT*	USD	9 800		9 800	1 745 472	1,02	
<b>Total Marchés émergents</b>					<b>1 745 472</b>	<b>1,02</b>	
<b>Europe</b>							
ISHARES STOXX EUROPE 600 BANKS (DE)*	EUR	80 500		80 500	1 711 133	1,00	
SPDR ETF SICAV - SPDR MSCI EUROPE ETF-EUR*	EUR	14 000	14 000				
<b>Total Europe</b>					<b>1 711 133</b>	<b>1,00</b>	
<b>Global</b>							
GAM MULTIBOND SICAV - LOCAL EMERGING BOND-C*	USD	5 150		5 150	1 698 370	0,99	
ISHARES GLOBAL GOVERNMENT BOND UCITS ETF-USD*	CHF	49 850	1 550	48 300	5 121 732	2,99	
ISHARES III PLC MSCI WORLD-UCITS ETF-ACC*	USD	208 175	1 175	207 000	10 991 805	6,42	
PICTET - GLOBAL BONDS-USD-I-CAP*	USD	18 000		18 000	3 440 667	2,01	
PICTET-ROBOTICS-I-USD-CAP*	USD	21 600		21 600	3 420 916	2,00	
<b>Total Global</b>					<b>24 673 489</b>	<b>14,41</b>	
<b>Suisse</b>							
CREDIT SUISSE REAL ESTATE FUND LIVINGPLUS*	CHF	5 050		5 050			
ISHARES ETF (CH) - ISHARES CHF CORPORATE BOND (CH)-A*	CHF	33 500		33 500	3 366 750	1,97	
ISHARES ETF- CORE SPI (R)(CH)-ETF*	CHF	79 200		79 200	9 401 040	5,49	
PICTET - SWISS MID-SMALL CAP*	CHF	646	646				
UBS (CH) PROP FUND - SWISS MIXED 'SIMA'*	CHF	7 300	7 300				
UBS ETF (CH) - SPI (CHF) A-DIS*	CHF	177 000		177 000	11 084 820	6,47	
<b>Total Suisse</b>					<b>23 852 610</b>	<b>13,93</b>	
<b>Etats-Unis</b>							
ISHARES TREASURY BOND 3-7YR UCITS ETF (ACC) CAPITALISATION*	USD	25 700	25 700				
VANGUARD FUNDS PLC - VANGUARD S&P 500 ETF USD*	USD	26 100	26 100				
<b>Total Etats-Unis</b>						<b>0,00</b>	
<b>Total Certificats d'investissement, de type ouvert</b>					<b>51 982 704</b>	<b>30,35</b>	
<b>Total Valeurs mobilières négociées en bourse</b>					<b>51 982 704</b>	<b>30,35</b>	
<b>Valeurs mobilières non négociées en bourse ou sur un autre marché réglementé</b>							
<b>Certificats d'investissement, de type ouvert</b>							
<b>Marchés émergents</b>							
UBS (CH) INST FUND-EQUITIES EMERG MKTS GLOBAL PASSIVE II IA2**	USD	3 540		3 540	4 003 136	2,34	
<b>Total Marchés émergents</b>					<b>4 003 136</b>	<b>2,34</b>	
<b>Global</b>							
AXA ROSENBERG GLOBAL SMALL CAP ALPHA FUND-A-CAP**	USD	69 000		69 000	3 392 956	1,98	
NORDEA 1 SICAV - GLOBAL STABLE EQUITY FUND -UNHEDGED-USD-CAP**	USD	234 000	106 500	127 500	3 369 626	1,97	
SSGA GLOBAL TREASURY INDEX BOND-I-ACC**	USD	482 500	14 500	468 000	5 140 776	3,00	
SWISSCANTO CH MSCI WORLD EX SWITZERLAND INDEX FND-GT USD-CAP**	USD	80 940	440	80 500	12 348 382	7,21	
UBS (CH) INV FUND - BONDS CHF AUSLAND MED TERM PASSIVE I-A1**	CHF	4 400		4 400	4 313 936	2,52	
<b>Total Global</b>					<b>28 565 675</b>	<b>16,68</b>	
<b>Suisse</b>							
AXA IM SWISS FD-BONDS CHF-I AC-CAP**	CHF	31 600		31 600	3 665 600	2,14	
AXA IM SWISS FUND-BONDS CHF-ANTEILE KLASSE -A AC**	CHF	11 900	11 900				
CREDIT SUISSE INSTITUTNL FND-SWITZRLND BOND INDEX AAA-BBB-FA**	CHF	12 275	1 250	11 025	11 961 353	6,98	
CSIF SW TTL MKT INDEX BLUE-QA-CHF-DISTRIBUTIVE**	CHF	9 700		9 700	11 168 483	6,52	
CSIF SWITZERLAND BOND INDEX AAA-BBB 1-5 Y-FA-CHF-DIST**	CHF	10 950	200	10 750	10 262 810	5,99	
CSIF SWITZERLAND TOTAL MARKET INDEX BLUE-FA-CHF-DIST**	CHF	6 080	6 080				
PICTET - SWISS MID-SMALL CAP-**	CHF	1 181	111	1 070	8 694 007	5,08	
SWC CH INDEX BF TOTAL MARKET AAA-BBB 1-5 CHF-FA**	CHF	86 600	86 600				
SWISSCANTO CH IDX BND FD-TOTAL MKT AAA-BBB 1-5-GT-CHF-CAP**	CHF	102 800		102 800	10 233 082	5,97	
SWISSCANTO CH INDEX EQUITY FUND SWITZERLAND TOTAL II-GT-CHF**	CHF	86 200		86 200	12 986 030	7,58	
UBS (CH) INV FUND - BONDS CHF INLAND MED TERM PASSIVE I-A1**	CHF	4 475		4 475	4 269 821	2,49	
<b>Total Suisse</b>					<b>73 241 186</b>	<b>42,76</b>	
<b>Etats-Unis</b>							
AXA WORLD FUNDS SICAV - US HIGH YIELD BONDS I CAP**	USD	7 550		7 550	1 710 834	1,00	
NORDEA 1 SICAV - US CORPORATE BOND FD-BI-BASE CURRENCY-CAP**	USD	113 000		113 000	1 660 587	0,96	
<b>Total Etats-Unis</b>					<b>3 371 421</b>	<b>1,96</b>	
<b>Total Certificats d'investissement, de type ouvert</b>					<b>109 181 418</b>	<b>63,74</b>	
<b>Total Valeurs mobilières non négociées en bourse ou sur un autre marché réglementé</b>					<b>109 181 418</b>	<b>63,74</b>	
<b>Total des valeurs mobilières</b>					<b>161 164 122</b>	<b>94,09</b>	
(dont en prêt)						0,00)	
Avoirs en banque à vue					9 704 001	5,67	
Autres actifs					407 447	0,24	
<b>Fortune totale du fonds</b>					<b>171 275 570</b>	<b>100,00</b>	
Engagements bancaires à court terme					-139 090		
Autres engagements					-57 663		
<b>Fortune nette du fonds</b>					<b>171 078 817</b>		

Catégorie d'évaluation	Valeur vénale au 31.12.2017	En % de la fortune totale du fonds <sup>3</sup>
Investissements évalués aux cours sur le marché principal	51 982 704	30,35
Investissements évalués selon les paramètres observables sur le marché	109 181 418	63,74
Investissements évalués au moyen de modèles d'évaluation appropriés en tenant compte des conditions actuelles du marché	–	–
<b>Total</b>	<b>161 164 122</b>	<b>94,09</b>

<sup>1</sup> Les «Achats» comprennent: achats / attributions à partir des droits de souscription / attributions sur la base des titres en portefeuille / changements de la dénomination / conversions / distributions en titres / échanges / répartitions des titres / «splits» / titres gratuits / transferts / transferts suite à la conversion en Euro / apports en nature

<sup>2</sup> Les «Ventes» comprennent: échanges / exercices des droits de souscription et d'options / remboursements / «reverse-splits» / sortie due à l'échéance / tirages au sort / transferts / transferts suite à la conversion en Euro / ventes / retraits en nature

<sup>3</sup> Les éventuelles différences au niveau du total s'expliquent par des arrondis

\* évalués aux cours sur le marché principal (art. 88 al. 1 LPCC)

\*\* évalués selon les paramètres observables sur le marché

## Indications complémentaires

## **Instruments financiers dérivés**

## Procédure de mesure des risques approche Commitment II: Art. 35ss OPCC-FINMA

A la date de clôture du bilan, aucun contrat surinstruments financiers dérivés n'était en cours.

## Prêt de valeurs mobilières

La direction du fonds ne pratique pas d'opération de prêt de valeurs mobilières.

## Opérations de pension

La direction du fonds n'effectue pas d'opérations de mise et prise en pension.

## Rémunération à la direction des fonds

## Commission de gestion forfaitaire

- Commission de gestion forfaitaire effective perçue:  
Classe B: 0,88% p.a.
  - Commission de gestion forfaitaire maximum selon le contrat du fonds:  
Classe B: 1,50% p.a.  
calculée sur la moyenne de la fortune nette du fonds.

La commission de gestion du fonds cible peut s'élever au maximum à 3% en tenant compte des éventuels rabais et rétrocessions.

## Soft Commission Arrangements

La direction du fonds n'a pas conclu des traités sous forme de «soft commission arrangements».

## Total Expense Ratio (TER)

Cet indice a été calculé conformément à la «Directive de la SFAMA dans la version valable actuellement sur le calcul et la publication du Total Expense Ratio (TER) de placements collectifs de capitaux» exprime, de manière rétrospective et en pourcentage du total des actifs nets, l'ensemble des commissions et frais imputés au fur et à mesure sur le total des actifs nets (charges d'exploitation).

Récapitulatif du TER pour les 12 derniers mois:  
Classe B: 1,17%

## Prix d'émission et rachat

Rapport annuel au 31 décembre 2017  
Anlagelösung Bank Cler – Ausgewogen (CHF) [anciennement: Bank Coop Anlagelösung – Ausgewogen (CHF)]

Dès lors qu'un jour de passation d'ordres, la somme des souscriptions et des rachats du compartiment entraîne une variation à la hausse ou à la baisse de la fortune nette, la valeur nette d'évaluation du compartiment est augmentée ou diminuée en conséquence (swinging single pricing). L'ajustement s'élève au maximum à 2% de la valeur nette d'évaluation. Sont pris en compte les frais accessoires (marge prix acheteur/vendeur, courtages conformes au marché, commissions, taxes, etc.) occasionnés en moyenne par l'investissement ou par la vente de la part des placements correspondant respectivement à l'augmentation et à la diminution de la fortune nette. Cet ajustement est à l'origine d'une hausse de la valeur nette lorsque l'évolution nette entraîne une augmentation du nombre de parts du compartiment, et d'une diminution de la valeur nette d'évaluation lorsqu'elle entraîne une réduction du nombre de parts. La valeur nette d'inventaire déterminée au moyen du swinging single pricing est par conséquent une valeur modifiée.

## Principes de l'évaluation et du calcul de valeur nette d'inventaire

Cf. appendice indications complémentaires.

## Taux de change

EUR 1 = CHE 1.1170180 USD 1 = CHE 0.974500

# Anlagelösung Bank Cler – Wachstum (CHF) [anciennement: Bank Coop Anlagelösung – Wachstum (CHF)]

Type autres fonds en investissements traditionnels

## Données principales

	ISIN	31.12.2017
Fortune nette du fonds en CHF		35 643 343.32
<b>Classe B</b>	<b>CH0329763947</b>	<b>1</b>
Valeur nette d'inventaire par part en CHF		117.19
Prix d'émission et de rachat par part en CHF <sup>2</sup>		117.37
Nombre de parts en circulation		304 155,4290

<sup>1</sup> Emission initiale au 10.10.2016

<sup>2</sup> voir indications complémentaires

## Performance

	Monnaie	2016/2017
Classe B <sup>1/2</sup>	CHF	16.1%

<sup>1</sup> Le compartiment ne dispose pas de benchmark (conformément au contrat), aucune comparaison de la performance du compartiment avec un benchmark n'est donc effectuée.

<sup>2</sup> La performance a été calculée pour la période allant de 31.12.2016 jusqu'au 31.12.2017.

La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future.  
Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de souscriptions et rachats des parts.

## Rapport du gestionnaire du portefeuille-titres

L'exercice 2017 a été marqué par de bonnes surprises dans de nombreux domaines. Au vu en particulier des problèmes structurels existants en Europe et des perspectives de renforcement du protectionnisme dans la politique de négoce aux Etats-Unis, les attentes étaient modérées. Pourtant, on a assisté à une augmentation sensible des cours des actions. Pendant l'année civile écoulée, les taux se sont une nouvelle fois un peu plus écartés de leurs niveaux planchers de 2016.

Au cours de la période sous revue, le compartiment a maintenu une surpondération dans le secteur des Actions Suisse et Actions Monde, une sous-pondération dans les Obligations CHF et une pondération neutre dans les Obligations Monde. La surpondération s'agissant des actions a eu une influence positive sur la performance du compartiment par rapport à l'indice de référence.

## Structure du portefeuille-titres

Les 10 positions principales en % de la fortune totale du fonds	
UBS ETF (CH) – SPI (CHF)	9,45
Swisscanto CH Index Equity Fund Switzerland	9,40
Swisscanto CH MSCI World Ex Switzerland Index Fund	9,31
CSIF Switzerland Total Market Index	9,30
Ishares ETF – Core SPI® (CH)-ETF	8,98
Pictet – Swiss Mid-Small Cap	8,98
Ishares III PLC MSCI World-Ucits ETF	8,89
CSIF Switzerland Bond Index AAA-BBB 1-5 Y	4,46
UBS (CH) Institutional Fund – Equities Emerging Markets Global Passive II	4,29
Axa Rosenberg Global Small Cap Alpha Fund	4,05
Autres	16,87
<b>Total</b>	<b>93,98</b>

Les pourcentages ci-dessus peuvent contenir des différences d'arrondi.

## Compte de fortune

	31.12.2017	CHF
<b>Valeurs véniales</b>		
Avoirs en banque		
– à vue	2 093 893.34	
Valeurs mobilières		
– Unités d'autres instruments de placement collectif	33 584 113.02	
Autres actifs	58 294.05	
<b>Fortune totale du fonds</b>	<b>35 736 300.41</b>	
Prêts	-80 999.54	
Autres engagements	-11 957.55	
<b>Fortune nette du fonds</b>	<b>35 643 343.32</b>	

## Compte de résultats

	10.10.2016-31.12.2017	CHF
<b>Revenus</b>		
Produits des avoirs en banque	1 004.83	
Intérêts négatifs	-262.80	
Produits des valeurs mobilières		
– issus d'unités d'autres instruments de placement collectif	418 556.08	
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus	2 020.82	
<b>Total des revenus</b>	<b>421 318.93</b>	
<b>Charges</b>		
Intérêts passifs	-0.20	
Rémunération réglementaire de la commission à la direction du fonds Classe B	-220 235.01	
Adaptation fiscale en raison des revenus des fonds cibles <sup>1</sup>	416 137.08	
Autres charges	-270.50	
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus	-4 891.36	
<b>Total des charges</b>	<b>190 740.01</b>	
<b>Résultat net</b>	<b>612 058.94</b>	
Gains et pertes en capitaux réalisés <sup>2</sup>	249 332.54	
Adaptation fiscale en raison des revenus des fonds cibles <sup>1</sup>	-416 137.08	
<b>Résultat réalisé</b>	<b>445 254.40</b>	
Gains et pertes en capitaux non réalisés	3 006 641.20	
<b>Résultat total</b>	<b>3 451 895.60</b>	

## Utilisation du résultat

	10.10.2016-31.12.2017	CHF
Produit net de l'exercice	612 058.94	
<b>Résultat disponible pour être réparti</b>	<b>612 058.94</b>	
Moins impôt anticipé fédéral	-214 220.63	
Résultat retenu en vue d'être réinvesti	-397 838.31	
<b>Report à compte nouveau</b>	<b>0.00</b>	

<sup>1</sup> selon circulaire 24 chiffre 2.9, AFC

<sup>2</sup> Les gains et pertes en capitaux réalisés peuvent contenir des charges et des revenus provenant de Swinging Single Pricing.

## Variation de la fortune nette du fonds

10.10.2016-31.12.2017

CHF

Fortune nette du fonds au début de l'exercice	0.00
Solde des mouvements des parts	32 191 447.72
Résultat total	3 451 895.60
<b>Fortune nette du fonds à la fin de la période sous revue</b>	<b>35 643 343.32</b>

## Evolution des parts en circulation

10.10.2016-31.12.2017

Nombre

Classe B	Nombre
Situation au début de l'exercice	0,0000
Parts émises	328 135,1650
Parts rachetées	-23 979,7360
<b>Situation à la fin de la période sous revue</b>	<b>304 155,4290</b>
Différence entre les parts émises et rachetées	304 155,4290

## Montant prévu pour être réinvesti (thésaurisation)

### Classe B

Thésaurisation au 12.3.2018

Thésaurisation brute	CHF	2.0123
Moins impôt anticipé fédéral	CHF	-0.7043
<b>Thésaurisation nette par part</b>	<b>CHF</b>	<b>1.3080</b>

## Inventaire de la fortune du fonds

Titres	10.10.2016 Quantité/ Nominal	Achats <sup>1</sup>	Ventes <sup>2</sup>	31.12.2017 Quantité/ Nominal	Valeur vénale <sup>3</sup> en CHF	en % <sup>3</sup>	dont en prêt
							Quantité/Nominal
<b>Valeurs mobilières négociées en bourse</b>							
<b>Certificats d'investissement, de type ouvert</b>							
<b>Marchés émergents</b>							
PICTET SICAV - EMERGING LOCAL CURRENCY DEBT*	USD	2 125		2 125	378 482	1,06	
<b>Total Marchés émergents</b>					<b>378 482</b>	<b>1,06</b>	
<b>Europe</b>							
ISHARES STOXX EUROPE 600 BANKS (DE)*	EUR	17 300		17 300	367 734	1,03	
SPDR ETF SICAV - SPDR MSCI EUROPE ETF-EUR*	EUR	2 945	2 945				
<b>Total Europe</b>					<b>367 734</b>	<b>1,03</b>	
<b>Global</b>							
GAM MULTIBOND SICAV - LOCAL EMERGING BOND-C*	USD	1 075		1 075	354 514	0,99	
ISHARES GLOBAL GOVERNMENT BOND UCITS ETF-USD*	CHF	3 615	240	3 375	357 885	1,00	
ISHARES III PLC MSCI WORLD-UCITS ETF-ACC*	USD	59 800		59 800	3 175 410	8,89	
PICTET - GLOBAL BONDS-USD-I-CAP*	USD	1 850		1 850	353 624	0,99	
PICTET-ROBOTICS-I-USD-CAP*	USD	4 300		4 300	681 016	1,91	
<b>Total Global</b>					<b>4 922 449</b>	<b>13,77</b>	
<b>Suisse</b>							
CREDIT SUISSE REAL ESTATE FUND LIVINGPLUS*	CHF	1 060	1 060				
ISHARES ETF (CH) - ISHARES CHF CORPORATE BOND (CH)-A*	CHF	3 700		3 700	371 850	1,04	
ISHARES ETF - CORE SPI (R)(CH)-ETF*	CHF	27 050		27 050	3 210 835	8,98	
PICTET - SWISS MID-SMALL CAP*	CHF	192	192				
SWISSCANTO CH INDEX EQUITY FUND SWITZERLAND TOTAL II-FA-CHF*	CHF						
UBS (CH) PROP FUND - SWISS MIXED 'SIMA'*	CHF	1 460	1 460				
UBS ETF (CH) - SPI (CHF) A-DIS*	CHF	53 900		53 900	3 375 547	9,45	
<b>Total Suisse</b>					<b>6 958 232</b>	<b>19,47</b>	
<b>Etats-Unis</b>							
ISHARES TREASURY BOND 3-7YR UCITS ETF (ACC) CAPITALISATION*	USD	5 100	5 100				
VANGUARD FUNDS PLC - VANGUARD S&P 500 ETF USD*	USD	4 820	4 820				
<b>Total Etats-Unis</b>						<b>0,00</b>	
<b>Total Certificats d'investissement, de type ouvert</b>						<b>12 626 897</b>	<b>35,33</b>
<b>Total Valeurs mobilières négociées en bourse</b>						<b>12 626 897</b>	<b>35,33</b>
<b>Valeurs mobilières non négociées en bourse ou sur un autre marché réglementé</b>							
<b>Certificats d'investissement, de type ouvert</b>							
<b>Marchés émergents</b>							
UBS (CH) INST FUND-EQUITIES EMERG MKTS GLOBAL PASSIVE II IA2**	USD	1 355		1 355	1 532 274	4,29	
<b>Total Marchés émergents</b>					<b>1 532 274</b>	<b>4,29</b>	
<b>Global</b>							
AXA ROSENBERG GLOBAL SMALL CAP ALPHA FUND-A-CAP**	USD	29 400		29 400	1 445 694	4,05	
NORDEA 1 SICAV - GLOBAL STABLE EQUITY FUND -UNHEDGED-USD-CAP**	USD	87 300	40 800	46 500	1 228 922	3,44	
SSGA GLOBAL TREASURY INDEX BOND-I-ACC**	USD	35 050	3 450	31 600	347 112	0,97	
SWISSCANTO CH MSCI WORLD EX SWITZERLAND INDEX FND-GT USD-CAP**	USD	21 700		21 700	3 328 694	9,31	
<b>Total Global</b>					<b>6 350 423</b>	<b>17,77</b>	
<b>Suisse</b>							
AXA IM SWISS FD-BONDS CHF-I AC-CAP**	CHF	3 250		3 250	377 000	1,05	
AXA IM SWISS FUND-BONDS CHF-ANTEILE KLASSE -A AC**	CHF	1 040	1 040				
CREDIT SUISSE INSTITUTNL FND-SWITZRLND BOND INDEX AAA-BBB-FA**	CHF	660	175	485	526 191	1,47	
CSIF SW TTL MKT INDEX BLUE-QA-CHF-DISTRIBUTIVE**	CHF	2 885		2 885	3 321 760	9,30	
CSIF SWITZERLAND BOND INDEX AAA-BBB 1-5 Y-FA-CHF-DIST**	CHF	1 835	165	1 670	1 594 316	4,46	
CSIF SWITZERLAND TOTAL MARKET INDEX BLUE-FA-CHF-DIST**	CHF	1 725	1 725				
PICTET - SWISS MID-SMALL CAP-**	CHF	414	19	395	3 209 470	8,98	
SWISSCANTO CH INDEX EQUITY FUND SWITZERLAND TOTAL II-GT-CHF**	CHF	22 300		22 300	3 359 495	9,40	
<b>Total Suisse</b>					<b>12 388 232</b>	<b>34,67</b>	
<b>Etats-Unis</b>							
AXA WORLD FUNDS SICAV - US HIGH YIELD BONDS I CAP**	USD	1 550		1 550	351 231	0,98	
NORDEA 1 SICAV - US CORPORATE BOND FD-BI-BASE CURRENCY-CAP**	USD	22 800		22 800	335 056	0,95	
<b>Total Etats-Unis</b>					<b>686 287</b>	<b>1,93</b>	
<b>Total Certificats d'investissement, de type ouvert</b>						<b>20 957 216</b>	<b>58,65</b>
<b>Total Valeurs mobilières non négociées en bourse ou sur un autre marché réglementé</b>						<b>20 957 216</b>	<b>58,65</b>
<b>Total des valeurs mobilières</b>						<b>33 584 113</b>	<b>93,98</b>
(dont en prêt)							<b>0,00</b>
Avoirs en banque à vue						2 093 893	5,86
Autres actifs						58 294	0,16
<b>Fortune totale du fonds</b>						<b>35 736 300</b>	<b>100,00</b>
Engagements bancaires à court terme						-81 000	
Autres engagements						-11 957	
<b>Fortune nette du fonds</b>						<b>35 643 343</b>	

Catégorie d'évaluation	Valeur vénale au 31.12.2017	En % de la fortune totale du fonds <sup>3</sup>
Investissements évalués aux cours sur le marché principal	12 626 897	35,33
Investissements évalués selon les paramètres observables sur le marché	20 957 216	58,65
Investissements évalués au moyen de modèles d'évaluation appropriés en tenant compte des conditions actuelles du marché	–	–
<b>Total</b>	<b>33 584 113</b>	<b>93,98</b>

<sup>1</sup> Les «Achats» comprennent: achats / attributions à partir des droits de souscription / attributions sur la base des titres en portefeuille / changements de la dénomination / conversions / distributions en titres / échanges / répartitions des titres / «splits» / titres gratuits / transferts / transferts suite à la conversion en Euro / apports en nature

<sup>2</sup> Les «Ventes» comprennent: échanges / exercices des droits de souscription et d'options / remboursements / «reverse-splits» / sortie due à l'échéance / tirages au sort / transferts / transferts suite à la conversion en Euro / ventes / retraits en nature

<sup>3</sup> Les éventuelles différences au niveau du total s'expliquent par des arrondis

\* évalués aux cours sur le marché principal (art. 88 al. 1 LPCC)

\*\* évalués selon les paramètres observables sur le marché

## Indications complémentaires

### Instruments financiers dérivés

Procédure de mesure des risques approche Commitment II:  
Art. 35ss OPCC-FINMA

A la date de clôture du bilan, aucun contrat surinstruments financiers dérivés n'était en cours.

### Prêt de valeurs mobilières

La direction du fonds ne pratique pas d'opération de prêt de valeurs mobilières.

### Opérations de pension

La direction du fonds n'effectue pas d'opérations de mise et prise en pension.

### Rémunération à la direction des fonds

Commission de gestion forfaitaire

- Commission de gestion forfaitaire effective perçue:  
Classe B: 0,88% p.a.
- Commission de gestion forfaitaire maximum selon le contrat du fonds:  
Classe B: 1,50% p.a.  
calculée sur la moyenne de la fortune nette du fonds.

La commission de gestion du fonds cible peut s'élever au maximum à 3% en tenant compte des éventuels rabais et rétrocessions.

### Soft Commission Arrangements

La direction du fonds n'a pas conclu des traités sous forme de «soft commission arrangements».

### Total Expense Ratio (TER)

Cet indice a été calculé conformément à la «Directive de la SFAMA dans la version valable actuellement sur le calcul et la publication du Total Expense Ratio (TER) de placements collectifs de capitaux» exprime, de manière rétrospective et en pourcentage du total des actifs nets, l'ensemble des commissions et frais imputés au fur et à mesure sur le total des actifs nets (charges d'exploitation).

Récapitulatif du TER pour les 12 derniers mois:

Classe B: 1,21%

### Prix d'émission et rachat

Dès lors qu'un jour de passation d'ordres, la somme des souscriptions et des rachats du compartiment entraîne une variation à la hausse ou à la baisse de la fortune nette, la valeur nette d'évaluation du compartiment est augmentée ou diminuée en conséquence (swinging single pricing). L'ajustement s'élève au maximum à 2% de la valeur nette d'évaluation. Sont pris en compte les frais accessoires (marge prix acheteur/vendeur, courtages conformes au marché, commissions, taxes, etc.) occasionnés en moyenne par l'investissement ou par la vente de la part des placements correspondant respectivement à l'augmentation et à la diminution de la fortune nette. Cet ajustement est à l'origine d'une hausse de la valeur nette lorsque l'évolution nette entraîne une augmentation du nombre de parts du compartiment, et d'une diminution de la valeur nette d'évaluation lorsqu'elle entraîne une réduction du nombre de parts. La valeur nette d'inventaire déterminée au moyen du swinging single pricing est par conséquent une valeur modifiée.

### Principes de l'évaluation et du calcul de valeur nette d'inventaire

Cf. appendice indications complémentaires.

### Taux de change

EUR 1 = CHF 1.170180

USD 1 = CHF 0.974500

# Appendice indications complémentaires

## Principes de l'évaluation et du calcul de valeur nette d'inventaire

### Principes de l'évaluation

1. La valeur nette d'inventaire de chaque compartiment et la quote-part des différentes classes est déterminée à la valeur vénale à la fin de l'exercice annuel et chaque jour où des parts sont émises ou rachetées, en francs suisses. Les jours où les bourses ou marchés des pays principaux de placement du fonds à compartiments sont fermés (par exemple: jours bancaires et boursiers fériés), il n'est pas effectué de calcul de la valeur du compartiment en question.
2. Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public doivent être évalués selon les cours du marché principal. D'autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible doivent être évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour la détermination de la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.
3. Les placements collectifs ouverts de capitaux sont évalués à leur prix de rachat ou à la valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement à une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer selon le ch. 2.
4. La valeur d'instruments du marché monétaire qui ne sont pas négociés à une bourse ou sur un marché réglementé ouvert au public est déterminée de la manière suivante: Le prix d'évaluation de tels placements repose sur la courbe des taux concernée. L'évaluation reposant sur la courbe des taux se rapporte aux composantes du taux d'intérêt et du spread. A cet égard, les principes suivants s'appliquent: pour chaque instrument du marché monétaire, les taux d'intérêts suivants de la durée résiduelle sont interpolés. Le taux d'intérêt ainsi établi est converti en un cours de marché via l'ajout d'un spread qui reflète la solvabilité du débiteur sous-jacent. Ce spread est adapté en cas d'évolution significative de la solvabilité du débiteur.
5. Les avoirs en banque sont évalués avec leur montant plus les intérêts courus. En cas de changements notables des conditions du marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.
6. Les instruments financiers dérivés négociés en Bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public doivent être évalués selon les cours du jour en vigueur sur le marché principal. Les instruments financiers dérivés non négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public (Dérivés-OTC) doi-

vent être évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour déterminer la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.

7. Les quotes-parts à la valeur vénale de la fortune nette d'un compartiment (fortune d'un compartiment, moins les engagements) revenant aux différentes classes de parts sont définies la première fois lors de la première émission de plusieurs classes de parts (lorsque celle-ci intervient en même temps) ou lors de la première émission d'une autre classe sur la base des résultats entrant pour chaque classe de parts dans le compartiment en question. La quote-part fait l'objet d'un nouveau calcul lors de chaque événement suivant:
  - a) lors de l'émission et du rachat de parts;
  - b) à la date de référence de distribution, si (i) de telles distributions ne reviennent qu'à différentes classes de parts (classes de distribution) ou si (ii) les distributions aux différentes classes de parts sont différentes en pour cent de leur valeur nette d'inventaire ou si (iii) des commissions ou des frais différents sont appliqués aux distributions des différentes classes de parts en pour cent de la distribution;
  - c) lors du calcul de la valeur d'inventaire, dans le cadre de l'attribution d'engagements (y compris les frais et commissions échus ou courus) aux différentes classes de parts, pour autant que les engagements des différentes classes de parts en pour cent de leur valeur nette d'inventaire soient différents, à savoir lorsque (i) des taux de commission différents sont appliqués pour les différentes classes ou si (ii) des charges de frais spécifiques aux classes de parts sont imputées;
  - d) lors du calcul de la valeur d'inventaire, dans le cadre de l'attribution de produits ou de gains en capital aux différentes classes de parts, pour autant que les produits ou gains en capital résultent de transactions intervenant seulement en faveur d'une classe ou de plusieurs classes de parts, mais toutefois pas proportionnellement à leur quote-part à la fortune d'un compartiment.

### Principes du calcul de valeur nette d'inventaire

La valeur nette d'inventaire de la part d'une classe d'un compartiment résulte de la quote-part à la valeur vénale de la fortune du compartiment revenant à la classe en question, réduite d'éventuels engagements de la fortune du compartiment attribués à cette classe, divisée par le nombre de parts en circulation de cette même classe, et en arrondissant le résultat à 0,01 CHF.

## Taux des «Commissions de gestion» en vigueur dans les fonds cibles compris dans la fortune du fonds

### Fonds cibles

AXA IM SWISS FD-BONDS CHF-I AC-CAP	0,35%
AXA IM SWISS FUND-BONDS CHF-ANTEILE KLASSE -A AC	0,75%
AXA WORLD FUNDS SICAV – US HIGH YIELD BONDS I CAP	1,00%
CREDIT SUISSE INSTITUTNL FND-SWITZRLND BOND INDEX AAA-BBB-FA	1,50%
CREDIT SUISSE REAL ESTATE FUND LIVINGPLUS	1,00%
CSIF SWITZERLAND BOND INDEX AAA-BBB 1-5 Y-FA-CHF-DIST	1,50%
CSIF SWITZERLAND TOTAL MARKET INDEX BLUE-FA-CHF-DIST	1,50%
ISHARES ETF (CH) – ISHARES CHF CORPORATE BOND (CH)-A	1,00%
ISHARES ETF – CORE SPI (R)(CH)-ETF	1,00%
ISHARES GLOBAL GOVERNMENT BOND UCITS ETF-USD	0,20%
ISHARES III PLC MSCI WORLD-UCITS ETF-ACC	0,20%
ISHARES STOXX EUROPE 600 BANKS	0,45%
ISHARES TREASURY BOND 3-7YR UCITS ETF (ACC) CAPITALISATION	0,20%
JULIUS BAER MULTIBOND SICAV – LOCAL EMERGING BOND FUND-C	0,80%
NORDEA 1 SICAV – GLOBAL STABLE EQUITY FUND -UNHEDGED-USD-CAP	0,85%
NORDEA 1 SICAV – US CORPORATE BOND FD-BI-BASE CURRENCY-CAP	0,35%
PICTET – GLOBAL BONDS-USD-I-CAP	0,50%
PICTET – SWISS MID-SMALL CAP	1,54%
PICTET SICAV - EMERGING LOCAL CURRENCY DEBT	1,05%
PICTET-ROBOTICS-I-USD-CAP	1,20%
SPDR ETF SICAV – SPDR MSCI EUROPE ETF-EUR	0,25%
SSGA GLOBAL TREASURY INDEX BOND-I-ACC	0,15%
SWC CH INDEX BF TOTAL MARKET AAA-BBB 1-5 CHF-FA	0,50%
SWISSCANTO (CH) SPI (R) INDEX FUND-P	0,50%
SWISSCANTO CH INDEX BOND FUND CHF I-P	0,30%
SWISSCANTO CH MSCI WORLD EX SWITZERLAND INDEX FUND-P-CAP	0,50%
UBS (CH) INST FUND – BDS CHF INLAND MEDIUM TERM PASSIVE I-A1	1,30%
UBS (CH) INST FUND – BDS CHF AUSLAND MEDIUM TERM PASSIVE I-A1	1,30%
UBS (CH) INST FUND-EQUITIES EMERG MKTS GLOBAL PASSIVE II IA2	1,30%
UBS (CH) PROP FUND – SWISS MIXED <SIMA>	1,00%
UBS ETF (CH) – SPI® (CHF) A-DIS	0,80%
VANGUARD FUNDS PLC – VANGUARD S&P 500 ETF USD	0,70%